

PAS D'ENFANTS
À LA RUE !

RASSEMBLEMENT SOLIDAIRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION
APPEL DE LA COORDINATION NATIONALE
DES **COLLECTIFS JAMAIS SANS TOIT**

24
JANVIER

17H

DEVANT LA
PRÉFECTURE

Des écoles réquisitionnées

Après Daurat, Calas-Dupont, Veil, Triolet et Héritier, c'est l'école Michoun qui est désormais réquisitionnée pour héberger des familles sans abri. Combien de temps les associations et collectifs devront pallier l'inaction dangereuse des pouvoirs publics ?

Pour la mise à l'abri de toutes les familles concernées

Le droit à l'hébergement est inconditionnel en France, or, il n'est pas respecté. Chaque décision préfectorale d'expulsion d'un hébergement d'urgence est illégale. A Toulouse, la répression continue de monter contre les membres du collectif, et l'ensemble des personnels des lieux réquisitionnés

Et après ?

Certaines familles ont été hébergées dans des hôtels 115 ou dans des foyers d'accueil d'urgence, mais que deviendront-elles après la trêve hivernale ? Nous revendiquons des solutions d'hébergement pérennes.

Depuis le 20 novembre des parents et enseignants s'organisent au sein du collectif « Jamais sans toit dans mon école » pour réquisitionner des écoles afin de mettre à l'abri des familles qui dorment sinon à la rue. Cette situation est le résultat d'une décision illégale de la préfecture, un peu avant l'été, d'évacuer les hébergements d'urgence.

Pourtant la loi est claire, le droit à l'hébergement est inconditionnel et c'est comme ça que nous le défendons !

Les situations administratives des familles ne sont pas un sujet pour nous.

Après avoir épuisé tous les recours légaux possibles, sans résultats : appel au 115 pendant des semaines, cagnottes pour financer des locations, hébergements chez des particuliers, les réquisitions sont devenues la seule solution à la hauteur de l'urgence et de la gravité de la situation : 330 enfants à la rue à Toulouse et alentours par une décision politique.

Toutes les familles des 3 premières écoles réquisitionnées se sont vu proposer des solutions d'hébergement d'urgence dans des chambres d'hôtels ou des foyers.

Loin de constituer des logements sécurisants et de proposer des conditions permettant l'accomplissement serein de démarches administratives annexes, ces solutions constituent des premières victoires encourageantes.

Sous pression, pour tenter de faire cesser ce mouvement, certains décideurs ont réussi à trouver des moyens ! Comme quoi, ils existent et il suffit que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités et se décident à respecter la loi !

Avant les vacances de fin d'année et depuis le retour en classe, d'autres écoles ont été réquisitionnées, en effet, de nombreuses familles restent sans solution. Les annonces de création de places de la mairie et de la préfecture ne suffisaient même pas pour héberger tous les enfants à la rue !

Cette situation est nationale, et dans de nombreuses autres villes ce mouvement de réquisitions d'écoles, de collèges, de lycée s'amplifie !

Les pouvoirs publics ne semblent pas prendre la mesure de l'urgence avec l'hiver qui s'installe.

Pourtant, l'hiver c'est chaque année !

Pourtant nous agissons depuis novembre !

Pourtant avant nous associations et syndicats alertent depuis bien plus longtemps !

Alors, à l'occasion de la journée internationale de l'éducation Mercredi 24 Janvier, dans le cadre de la coordination nationale « Jamais sans toit », pour mettre encore plus de lumière sur cette situation et les forcer à bouger, nous appelons :

à un rassemblement devant la préfecture à 17h

nous organisons un dépôt de 300 ours en peluches pour autant d'enfants encore à la rue

Pour participer, rapporter d'ici là vos peluches dans une des écoles réquisitionnées ou qui l'ont déjà été, venez nombreux et nombreuses lors de ce rassemblement déclaré et n'hésitez pas à relayer l'information.

PREMIERS SIGNATAIRES :

